



3 SITES :

- > **AMBAZAC**
1 Rue de la Barre
- > **NANTAT**
1 Rue Traversière 87140 Nantiat
- > **BESSINES-SUR-GARTEMPE**
6 avenue Jean-Baptiste Betout

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS :

> au **05 55 56 04 84**

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi matin de 9h à 12h30.

> ou sur **ecole.musique@elan87.fr**

COMMENT S'INSCRIRE ?

> SUR LE SITE D'ELAN :

www.elan87.fr > École de musique

Rendez-vous sur le lien
de pré-inscription

> VIA LE QR CODE :

Vous pouvez également
directement effectuer votre
pré-inscription via le QR code.



**Vous recevrez un e-mail une fois
votre pré-inscription validée.**

Si vous êtes déjà élève à l'Ecole de Musique, vous
recevrez un lien de réinscription par e-mail.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ELAN C'EST AUSSI...



MUSIQUE ET HANDICAP
TOUT LE MONDE PEUT
JOUER DE LA MUSIQUE !

L'école de musique peut proposer
un parcours adapté pour des
élèves mineurs ou adultes en
situation de handicap. Il est
important de nous le faire savoir
dès l'inscription afin que l'on vous
propose un parcours adapté à
vos besoins avec l'aide de notre
professeure référente handicap !



LE CHANT
À PARTIR DE 13 ANS

La chorale ados/adultes
se réunit tous les jeudis
soir de 19h30 à 20h30.



LA PRATIQUE COLLECTIVE

- > L'ensemble de flûtes
- > L'ensemble de clarinettes
- > L'ensemble de violons
- > L'ensemble de trompettes
- > L'Orchestre junior
- > La chorale adulte
- > La musique de chambre
- > Le groupe de découverte instrumentale
- > Les groupes de musiques actuelles

TARIFS

	HABITANTS DU TERRITOIRE		HABITANTS HORS TERRITOIRE	
	Scolaires	Adultes	Scolaires	Adultes
Cycle d'éveil et d'initiation musicale - Payable en une fois				
Jardin musical (1ère et 2ème section maternelle)	40 €		80 €	
Eveil (grande section et CP)	60 €		120 €	
Pass découverte (à partir du CP)	300 €		600 €	
Initiation (à partir du CE1)	300 €		600 €	
Cursus - Forfait incluant : Formation collective (1H) • pratique collective (1H) • Formation instrumentale individuelle (30 ou 45 min) Payable en 3 fois				
Cycle 1 (à partir du CE2) Cycle 2 Cursus libre adulte	450 €	600 €	675 €	900 €
Formation instrumentale supplémentaire* (dès le 2ème instrument)	180 €	240 €	270 €	360 €
Location instrument*	150 €	150 €	180 €	180 €
Musique hors cursus * - Payable en une fois				
Pratiques collectives uniquement* : Ensembles instrumentaux Orchestres Groupes de découverte instrumentale Chorales Musique de chambre Formation musicale seule / solfège	75 €	90 €	90 €	105 €
Stage pendant les vacances scolaires* (non élève à l'EMIE)	20 €	40 €	40 €	80 €

Réduction de 10% consentie pour 2 inscriptions de la même famille appliquée sur les droits du 2ème inscrit.
Réduction de 15% consentie pour une 3ème inscription de la même famille appliquée sur les droits du 3ème inscrit.
Réduction de 20% consentie pour une 4ème inscription de la même famille appliquée sur les droits du 4ème inscrit.
(Hors tarif marqué d'un *).

Le paiement sera à effectuer à réception de la facture : fin de trimestre (janvier - avril - juillet) pour les cours payables
en 3 fois) / à la fin du 1er trimestre pour les cours payables en une fois.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ORGANISE DES
AUDITIONS, DES CONCERTS, AUXQUELS TU
ES LE BIENVENU !

Ces évènements ont lieu en
Décembre • Février • Mars • Mai • Juin.

LES DATES EXACTES
TE SERONT
COMMUNIQUÉES
À LA RENTRÉE DE
SEPTEMBRE.



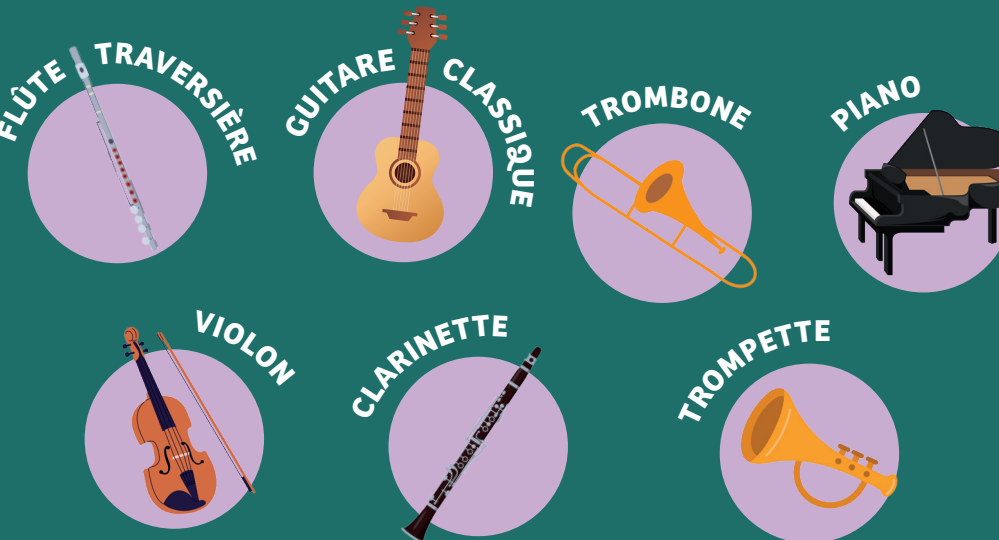
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE D'ELAN

les instruments • l'apprentissage
les tarifs • les évènements



LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

EN MUSIQUE CLASSIQUE À PARTIR DU CE1



EN MUSIQUES ACTUELLES À PARTIR DU CM2



COMMENT DÉBUTER À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ?

> CE1

JE PEUX COMMENCER À JOUER D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE CLASSIQUE !

JE SAIS QUEL INSTRUMENT JE VEUX FAIRE, alors je commence une année d'initiation. Je fais une heure d'initiation en collectif avec d'autres enfants et 30 minutes de cours instrumental avec mon professeur.

JE NE SAIS PAS QUEL INSTRUMENT CHOISIR alors je m'inscris en Pass découverte pour essayer 5 instruments sur l'année scolaire.

À LA MATERNELLE ET AU CP, JE M'ÉVEILLE À LA MUSIQUE...

> GRANDE SECTION ET CP

JE COMMENCE PAR UNE ANNÉE D'ÉVEIL.

> Je découvre les instruments, les sons, je chante, je fais des rythmiques avec mon corps.

> Je suis avec d'autres enfants et mon cours dure 45 minutes.

À PARTIR DU CP JE PEUX M'INSCRIRE EN PASS DÉCOUVERTE pour essayer 5 instruments sur l'année scolaire.

> MATERNELLE (1^{ère} et 2^{ème} section)

JE PEUX ENTRER AU JARDIN MUSICAL À PARTIR DE MES 3 ANS.

> Pendant 30 minutes, je suis avec d'autres enfants et je suis accompagné par un de mes parents, grands-parents ou tuteurs.

> J'explore l'univers sonore à travers des comptines, des histoires et des jeux corporels et instrumentaux.

> CE2

JE COMMENCE MA PREMIÈRE ANNÉE DE PREMIER CYCLE EN MUSIQUE CLASSIQUE.

piano, violon, trompette, trombone, flûte ou clarinette.

> J'ai 1 heure de formation musicale (solfège) avec d'autres enfants,

> 30 minutes de cours de mon instrument.



> CM1

JE PEUX M'INSCRIRE EN 1ÈRE ANNÉE DE PREMIER CYCLE EN MUSIQUE CLASSIQUE :

piano, violon, trompette, trombone, flûte ou clarinette.

JE PEUX ÉGALEMENT INTÉGRER UN GROUPE DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE EN MUSIQUES ACTUELLES.

Cela dure une heure toutes les semaines, je suis avec d'autres enfants et je découvre les instruments des musiques actuelles : la batterie, la basse ou la guitare électrique.

> CM2

JE PEUX COMMENCER À JOUER D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUES ACTUELLES !

JE SAIS QUEL INSTRUMENT DE MUSIQUES ACTUELLES JE VEUX FAIRE :

la guitare électrique, la basse ou la batterie. Je commence une année d'initiation :

> 1 heure de pratique collective, de groupe de musique actuelle avec d'autres enfants

> et 30 minutes de cours instrumental avec mon professeur.

JE NE SAIS PAS QUEL INSTRUMENT CHOISIR

alors je m'inscris en Groupe de Découverte Instrumentale. Je teste pendant un an la guitare électrique, la basse ou la batterie.

JE PEUX AUSSI M'INSCRIRE EN 1ÈRE ANNÉE DE MUSIQUE CLASSIQUE.

> COLLÈGE

JE PEUX COMMENCER N'IMPORTE QUEL INSTRUMENT de musique actuelle ou classique.



> ET LES ADULTES ?

IL EST TOUT À FAIT POSSIBLE DE COMMENCER À L'ÂGE ADULTE !

Vous avez le choix entre un parcours diplômant (avec des examens à la fin de l'année) ou un parcours non diplômant, appelé également cursus libre, simplement pour le loisir.

Dans les deux cas, les cours d'instrument durent 30 minutes, toujours accompagné d'une pratique collective de votre choix.

Si vous n'avez jamais pratiqué la musique, des cours de formation musicale pour adultes (solfège) sont obligatoires, pour apprendre à lire des partitions, à déchiffrer et comprendre la musique.

LE JARDIN MUSICAL

POUR LES TOUT PETITS DE MATERNELLE

Je peux entrer au Jardin Musical à partir de mes 3 ans. Pendant 30 minutes, je suis avec d'autres enfants et je suis accompagné par un de mes parents, grands-parents ou tuteurs.

J'explore l'univers sonore à travers des comptines, des histoires et des jeux corporels et instrumentaux.



NOUVEAUTÉ 2026

LE PASS DÉCOUVERTE

JE DÉCOUVRE DE QUEL INSTRUMENT JE VEUX JOUER À PARTIR DU CP

LE MERCREDI DE 14H À 14H30 À AMBAZAC

Cette année de Pass découverte me permet de faire le bon choix pour l'apprentissage de mon instrument pour l'année prochaine !

Je peux essayer 5 instruments entre chaque vacances scolaires. Mon créneau est toujours le même. Je change juste d'instrument et de professeur.



NOUVEAUTÉ 2026

JE PEUX DÉCOUVRIR :
la trompette • la flûte • le violon
le piano • la clarinette

Période 1 : Septembre > Toussaint

Période 2 : Toussaint > Noël

Période 3 : Noël > Février

Période 4 : Février > Pâques

Période 5 : Pâques > Juin

LES BONNES PRATIQUES



LES P'TITES ASTUCES POUR ÊTRE UN BON MUSICIEN !

> Jouer régulièrement un petit moment de musique.

> Venir écouter les auditions de l'école de musique.

> Prendre un temps dans la semaine pour relire les conseils du professeur et jouer les morceaux à répéter.